

nes de composés qui se sont avérés cancérigènes pour les animaux.

La clé de toute cette question, qu'il s'agisse de tabac, d'alcool, de pollution, de produits chimiques etc., est la présence excessive de l'un d'entre eux dans les activités humaines. Tout excès peut être dangereux pour la santé humaine. Personne ne propose que les gens fument à en mourir, mais un excès d'alimentation, de boisson, etc. produirait le même résultat.

Je me suis montré assez virulent sur ce sujet parce que c'est notre façon de penser. Comme je le disais tout à l'heure, l'industrie du tabac constitue le cœur et l'âme de l'économie de la région que je représente. Huit cents millions de dollars fournis par le tabac ont été versés dans les caisses de différents gouvernements. La taxe de vente des cigarettes compte pour 7 p. 100 dans les recettes fiscales totales d'Ottawa.

Qu'advierait-il de nos exportations florissantes de tabac vers 28 pays, l'Angleterre étant de loin notre plus gros acheteur? Sur la récolte de 1970, on a exporté 78 millions de livres de tabac à cigarettes d'une valeur de 65 millions de dollars. Le tabac est au second rang des exportations agricoles canadiennes, le blé étant la première. En valeur, il vient au sixième rang de toutes les exportations canadiennes vers l'Angleterre. N'oublions pas que nos exportations constituent l'essence même de notre économie.

Peut-être ai-je parlé plus longtemps que je n'aurais dû, mais je voulais faire comprendre à la Chambre que nous, qui produisons le tabac pour le bien-être de nos familles et l'économie de ma région, sommes sincèrement convaincus qu'on nous monte un bateau sur la base de preuves scientifiques fondées sur des demi-vérités et des insinuations.

**M. Mather:** Monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais poser une question au député avant qu'il se rassemble.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je crois que le député désire poser une question.

**Des voix:** D'accord.

**M. Mather:** Je veux tout simplement poser la question suivante à mon honorable et estimé ami qui jouit de mon estime et qui vient d'une région du Canada où on cultive le tabac. Je sais qu'il faisait partie du comité de la santé et du bien-être quand celui-ci a entendu les instances présentées par la société du cancer, l'association du cœur, la société de l'emphysème, les représentants de la bronchite et de la tuberculose, tous ces gens ayant dit que la cigarette constituait un grand danger pour la santé. Se souvient-il de représentants d'organismes reconnus qui aient présenté des vues contraires au comité? Je ne veux pas parler d'une ou deux personnes qui sont venues témoigner au nom des fabricants, mais de porte-parole d'un organisme reconnu se préoccupant de la santé des gens.

**M. Knowles (Norfolk-Haldimand):** Je ne m'en souviens pas, monsieur l'Orateur. Je crois toutefois que les gens qui sont venus témoigner au nom des groupes qu'ils représentaient ne connaissaient pas tout le fond de l'histoire. Je ne crois pas qu'ils aient jamais écouté les témoignages que je viens de présenter, et c'est ce qui nous ennuie tellement. Il me semble que nous n'entendons qu'une version. Les organismes qu'a mentionnés le député ont des idées préconçues à ce sujet et se bouchent les oreilles pour ne pas entendre les témoignages qui, à mon avis, ont autant de poids.

**M. Mather:** Puis-je poser une autre question?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le temps de parole du député est écoulé et j'ai l'impression que les députés sont désireux d'entendre le député de Fraser Valley-Est (M. Pringle).

**M. Jerry Pringle (Fraser Valley-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais en ce moment prendre la parole pour appuyer le bill C-10 qu'a proposé mon ami d'une circonscription voisine de Colombie-Britannique, le député de Surrey-White Rock (M. Mather). En raison de l'heure tardive je ne prononcerai pas tout mon discours mais je vais m'efforcer de choisir certaines considérations prioritaires et de m'y arrêter.

Malgré les commentaires opportuns du député de Norfolk-Haldimand (M. Knowles), commentaires auxquels il y aurait lieu de réfléchir, je pense, il existe des témoignages si accablants contre les dangers de la cigarette—et je parle de la cigarette, non du tabac en général, la manière dont les êtres humains la fume—que je n'hésite aucunement à appuyer ce bill, je n'ai aucune hésitation non plus à condamner personnellement l'usage des cigarettes.

• (1650)

Un des aspects les plus effrayants, peut-être, du problème, c'est l'attitude paradoxale que les Canadiens prennent à l'égard de la santé et de l'usage du tabac. Beaucoup reconnaissent volontiers que l'usage de la cigarette peut être nuisible et, en fait, peut les tuer, mais ils continuent néanmoins de fumer. D'une façon ou d'une autre, il faudrait réellement toucher ces gens, arriver à les faire réagir de façon positive, non pour nous-mêmes mais pour leur santé. Prenons un exemple. Une enquête menée en 1968 auprès d'étudiants de la région de Kenora a révélé que 90 p. 100 des non-fumeurs et 80 p. 100 des fumeurs croyaient que le tabac pouvait être nocif. Et pourtant, seulement 60 p. 100 des non-fumeurs et 50 p. 100 des fumeurs ont dit que la publicité sur les effets nuisibles du tabac les avaient découragés de fumer.

Évidemment, il reste encore beaucoup à faire. On devrait, je pense, concentrer les efforts sur l'éducation. Il y a lieu de rendre hommage à l'Association canadienne contre la tuberculose et les maladies respiratoires pour le travail d'information qu'elle accomplit et les films qu'elle a tournés ainsi que son désir de collaborer avec tous les autres organismes, en leur fournissant de l'information aux fins d'éducation. Je pourrais mentionner une lettre en date du 24 mars qu'ils ont envoyé aux députés les informant qu'ils avaient un film qui avait déjà été projeté à la télévision de Radio-Canada. Intitulé «One Way to Quit», il traite des méfaits du tabac. A mon avis, on devrait leur être reconnaissant de fournir ce film.

De toute évidence, l'éducation doit jouer un rôle de premier plan dans les programmes d'information touchant le tabac et la santé. En 1965, Ottawa a accueilli un congrès réunissant 74 adolescents venus de toutes les provinces pour discuter du tabac et de la santé. Un professeur d'école secondaire d'Ottawa, qui assistait à ce congrès de trois jours, a quitté la conférence convaincu de son utilité. Il a fait la déclaration suivante:

A en juger par ce qui s'est dit lors du congrès, les jeunes écoliers qui ne fument pas seront l'objet d'une sollicitude particulière. S'ils n'ont pas acquis l'habitude de fumer avant l'âge de 20 ans, un grand nombre d'entre eux ne l'acquerront pas à l'âge adulte.

On comprend qu'il importe d'amorcer la lutte contre la cigarette dans ce secteur-là puisque cette statistique est prouvée, c'est-à-dire que si les gens ne fument pas avant